

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année, d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES  
 Première insertion ..... 10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes.

Amédée Marsan éer l'Assomption

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. ABONNEMENT :  
 SI PAR AN. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. SI PAR AN.

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Ordination à la cathédrale de St. Germain de Rimouski. — Le Révd. M. Pierre-Joseph Saucier, chanoine titulaire du Chapitre de Rimouski. — Suite de la circulaire du Révd Père Lacombe, au sujet du Nord-Ouest et de Manitoba, principalement dédiée aux gens de la campagne. — Renseignements donnés par le Révd Père Lacombe concernant le voyage et le transport de ceux qui se rendent dans le Nord-Ouest. — L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, les grèves dans différentes parties des Etats-Unis.

**Causerie Agricole :** De la culture potagère. — Terres propres au potager. — Formation du potager. — Des clôtures. — Des labours.

**Sujets divers :** Nourriture économique pour le bétail. — Toile cirée à l'usage des couches chaudes. — Règles à suivre pour la fabrication du sucre d'érable, publiées dans le Journal d'Agriculture, par M. Octave Cuisset.

**Choses et autres :** Moyen d'obtenir un bouquet de verdure présentant un bel effet dans un chassis. — Faire disparaître la mousse des arbres. — Culture de la vigne à Ste. Lucie.

**Recettes :** Moyen de préparer les jambons. — Blanchir le linge sans savon. — Blanchir du fil de lin.

**Annales :** Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Auguste Dupuis, publiée dans le présent numéro de la Gazette des Campagnes. L'expérience pratique de ce pépiniériste, quant à la culture des fruits de toutes espèces, offre aux acheteurs une garantie qu'ils ne sauraient obtenir de ceux qui font ce genre d'exploitation et n'ont qu'une faible connaissance de notre sol et de notre climat. Le Conseil d'Agriculture désirant encourager la culture des arbres fruitiers et des fleurs, met à la disposition des sociétés d'horticulture plusieurs cents piastres qui devront être offertes en prix, et il serait avantageux que ceux qui désirent concourir avec avantage se procurassent les meilleures variétés d'arbres fruitiers, et pour cela on se saurait mieux faire qu'en s'adressant à M. Auguste Dupuis qui sous ce rapport donnera complète satisfaction.

**Feuilleton de la "Gazette des Campagnes."** — Ceux qui voudront s'abonner à la Gazette des Campagnes peuvent obtenir les premières livraisons de "La fille du Marquis" afin d'avoir cette intéressante histoire au complet.

## REVUE DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 février dernier, Sa Grandeur Mgr Langevin, a fait à la cathédrale de St. Germain de Rimouski, les ordinations suivantes : Sous-diacon, M. Louis Joseph de Champlain ; Diacon, MM. Pierre Brillant, Hilaire Jules Bernier et François Xavier Gravel ; Prêtre, M. Joseph Adolphe Desjardins dit Charbonnier. M. Desjardins était un ancien zouave pontifical, qui a assisté à la prise de Rome en septembre 1870.

Le 4 mars courant, a eu lieu à cette même cathédrale l'installation du Révd M. Pierre-Joseph Saucier, procureur du Séminaire de Rimouski, comme chanoine titulaire. Le Révd M. Saucier était déjà chanoine honoraire depuis l'érection du Chapitre.

Afin de donner à temps les renseignements que le Révd Père Lacombe nous a prié de publier dans la Gazette des Campagnes, sur Manitoba et le Nord-Ouest, nous empiétons pour cela aujourd'hui sur l'espace que nous consacrons d'ordinaire à la Revue de la semaine.

Nous donnons ici la suite de la circulaire de Révd Père Lacombe, principalement dédiée aux gens de la campagne :

20. La seconde question, que vous êtes prêts à faire, est sans doute celle-ci : Quel avantage la terre ou le sol offre-t-il à l'immigrant ? Il est reconnu et prouvé, par tous ceux qui se sont établis à Manitoba et par ceux qui l'ont visité, que le sol est d'une qualité supérieure, propre à produire le blé, l'avoine, l'orge et les pois, etc., et tous les légumes, comme dans la province de Québec. L'immigrant, en arrivant, peut labourer de suite, semer, et être sûr qu'il recueillera une bonne moisson dès la première année. Des prairies, faciles à labourer ou à casser, comme on dit, offrent peu de résistance à la charrue, puisque deux bœufs ou seulement deux bons chevaux suffisent même pour le premier labour.

Il est bon de remarquer que presque partout, vous

n'avez pas de pierres, ni de cailloux à remuer, ni de racines d'arbres à arracher. Il n'y a qu'à examiner ce sol pour se convaincre que c'est le plus beau terrain possible pour y exercer l'agriculture facilement et avec avantage. Il va sans dire que les pâturages sont excellents et offrent à vos animaux une nourriture solide. On voit généralement des animaux, mais gros au printemps, qui après deux mois et demi, ayant brouté la grasse herbe des prairies, sont bons pour la boucherie. Depuis le mois de juillet jusqu'à la fin du mois de septembre, vous pouvez couper une grande quantité de bon foin naturel, pour l'hiverment de vos troupeaux.

« On vous a dit et il a été bien prouvé, par les échantillons, qui ont été portés aux expositions agricoles d'Ontario et des Etats Unis, que la quantité de notre blé et des autres grains, ainsi que des légumes, est beaucoup supérieure à ce qu'on voit ici et ailleurs. Ce que je viens de vous dire, mes chers amis, me semble plus que suffisant pour vous faire comprendre qu'un cultivateur sobre, travaillant, et qui se trouve dans les autres conditions voulues, qui vient s'établir à Manitoba, est sûr d'avance de réussir et de se créer un riche chez soi, pour lui et pour ses enfants. Mais ce n'est pas seulement à Manitoba que le sol est bon et fertile; si vous passez outre et entrez dans le grand territoire du Nord Ouest, là aussi vous trouverez les mêmes avantages. Déjà sans compter les nombreux établissements religieux, que les missionnaires y ont formés depuis plus de 30 ans, les immigrants et nouveaux colons s'y portent en grand nombre, pour fonder des villes et ouvrir de grandes fermes, comme leurs frères de Manitoba. A 150 milles de Winnipeg, des colons d'Ontario, et d'autres, venus d'Angleterre, ont jeté les fondations d'un grand centre d'agriculture qui annonce déjà une grande prospérité.

« Avant de passer à une autre question, je veux mettre en regard des avantages que je viens d'énumérer, les obstacles, les difficultés, ou si vous voulez les désavantages qu'on rencontre. Le premier désavantage est sans contredit la rareté du bois de construction et de chauffage. Vous ne trouvez du bois que le long des rivières et dans certaines parties de la province, à part quelques îlots ou bouquets de trembles, liarts, saules, etc., qu'on rencontre même dans la plaine. Dans les villes et autres centres à proximité du chemin de fer, les chars y amènent le bois de construction et de chauffage. Le bois de service coûte beaucoup plus cher qu'ici, mais bientôt on espère voir disparaître une partie de cette difficulté, par la plus grande facilité des communications et par la découverte de mines de charbon, qu'on va exploiter l'été prochain, sur les confins de la province. Un grand nombre de nos nouveaux colons se sont placés là où il y avait peu de bois, et cependant ils ne regrettent pas leurs choix, vu que ce désavantage est grandement compensé par la fertilité de leurs terres. Le second désavantage, qui a bien son importance, c'est aussi la rareté de l'eau. Pour ce qui est des colons qui ne se trouvent pas sur le bord des rivières, des lacs, ou des petites coulées, ils sont obligés de creuser des puits, et cela à une profondeur de 15 à 40 pieds. Généralement ces puits donnent de bon eau, excepté pour laver le linge; alors on prend les moyens

de cueillir l'eau de pluie. On a beaucoup parlé de la boue et des mauvais chemins de notre pays, et je sais que c'est une des causes pour lesquelles quelques-uns ont craint de venir s'y établir; mais les vrais cultivateurs savent très bien que c'est un signe de bonne terre et qu'à mesure que la colonisation avancera, les chemins s'amélioreront. Du moment que vous avez laissé les alentours des habitations, et que vous êtes dans la saison de la prairie vierge et non encore labourée, alors vous pouvez voyager, même dans la saison de la boue, sans crainte de vous embourber. Il y a bien d'autres difficultés, que je pourrais vous signaler; mais où n'en trouve-t-on pas? et d'ailleurs elles ne sont pas de nature à décourager nos immigrants.

30. La troisième question qu'il me semble vous entendre me faire, la voici: "Quel est votre climat? Fait-il très froid en hiver?" Je puis vous dire tout d'abord que le climat est très salubre et même favorable aux santés les plus délicates. Certainement il fait bien froid en hiver, mais on n'en souffre pas plus que dans les provinces d'Ontario et de Québec. Il y a beaucoup moins de neige qu'ici, souvent à peine y en a-t-il assez pour les voitures d'hiver. Cette saison commence à peu près au même temps qu'ici, et le printemps pareillement. Les récoltes et les semences se font dans les mêmes conditions que dans vos paroisses du St. Laurent. On m'a souvent demandé si les colons avaient à redouter la proximité des sauvages. Je réponds que non. Les sauvages de Manitoba sont très paisibles, et ne cherchent en aucune manière à molester les blancs. Ils vivent sur leurs réserves, et s'ils se trouvent en rapport avec les colons, c'est pour les respecter....."

— Le Révd Père Lacombe nous prie, en outre, de publier dans la *Gazette des Campagnes* les renseignements suivants concernant le voyage et le transport de ceux qui désirent se rendre dans le Nord-Ouest:

10. Qu'il soit bien compris qu'un émigrant qui arrive à Manitoba a le droit, pourvu qu'il ait atteint 18 ans, de prendre comme *homestead* un quart de section, c'est-à-dire 160 arpents de terre, pour dix piastres, (je dis \$10 pour les 160 arpents, et non \$10 l'arpent, comme il a été imprimé, ce qui serait ridicule), pourvu que la terre ne soit pas déjà légalement occupée, ou qu'elle ne soit pas réservée par le gouvernement, ce dont il est bon de s'assurer, avant tout.

20. Comme les chevaux sont beaucoup plus chers à Manitoba qu'ici, il y a un certain nombre d'émigrants qui voudraient amener avec eux un ou deux bons chevaux. Nous conseillons à ces colons de s'entendre entre eux afin de pouvoir retenir un char, où ils pourront loger au moins 16 chevaux. Le prix d'un char est de \$240, ce qui fait \$15 pour le prix du passage d'un cheval. Si vous voulez séparément retenir le passage d'un cheval seul, cela coûtera \$22.60. Le prix du transport diminuera, il est vrai, en proportion du nombre de chevaux que vous amenez, mais il vaut beaucoup mieux louer un char, d'autant plus qu'on peut le remplir avec du bagage, si on n'a pas assez de chevaux pour l'occuper. Un des passagers est employé comme gardien de ce char, et il a son passage *gratis*.

30. Comme on l'a déjà dit, le passage de Montréal au Manitoba est de \$29 pour tout adulte au-dessus de 12 ans, avec le droit en sus au transport de 150 livres.

Les enfants au-dessous de 5 ans ne payent pas. Ceux qui sont entre 5 et 12 ans paient moitié prix, c'est-à-dire \$14.50, avec 75 livres de bagage *gratis*.

Pour ce qui est du bagage *extra*, on payera \$1.35 par cent livres, si on le met à bord du train des passagers; mais si on expédie en bagage par le train du fret, ce qui est un peu plus lent, on ne payera que \$2.63 par cent livres.

40. Les émigrants qui s'entendraient entre eux pour partir

même jour et par le même train, auront l'avantage d'avoir un on des chars spéciaux pour eux, pourvu qu'ils ne soient pas moins de 50 pour un char.

De nouveau nous rappelons à nos émigrants qu'il y aura un départ pour Manitoba, organisé par l'Agent des Etats-Unis, M. Ch. Lalime, qui viendra à Montréal avec son détachement, le 13 avril au matin, pour repartir le même jour à 10 hrs. a. m., avec les émigrants de la province de Québec qui voudront se joindre à leurs frères. De plus il y aura un autre départ, le 30 mars courant, le soir, de Montréal aussi, pour ceux qui sont déjà prêts à partir. Ce détachement sera conduit par deux braves citoyens de St-Lin, qui ont été visiter Manitoba. Aujourd'hui, avec leurs nombreuses familles, ils retournent s'établir, dans ce pays, qu'ils ne cessent de vanter à cause des avantages qu'il offre à l'agriculteur laborieux et intelligent.

M. le Rédacteur, permettez-moi de profiter de cette occasion pour dire encore une fois à nos concitoyens des villes et de la campagne qui prétendent aller faire fortune aux Etats-Unis, qu'ils se trompent grandement et qu'ils font une grande faute en agissant ainsi, tandis qu'avec de minimes moyens pécuniaires, ils pourraient, dans le Nord-Ouest, se créer un avenir bien plus heureux que celui qui les attend sur la terre étrangère. Avec du travail, de la bonne volonté et de la persévérance, en peu d'années ils auront établi leurs enfants autour d'eux.

Je regrette de dire que sur toutes nos lignes de chemins de fer de la province de Québec, il y a des agents voyageurs (Canadiens-Français) envoyés par les sociétés américaines, et qui s'efforcent de recruter des ouvriers pour le service de leurs maîtres. Que des étrangers essayent de gagner ainsi leur vie, cela s'explique encore, mais que des Canadiens-Français se livrent à un pareil métier, je ne puis le comprendre.

A. LACOMBE, O. M. I.

Malgré l'appel fait par notre clergé dans le but d'empêcher les cultivateurs d'abandonner leurs terres, malgré les avertissements de la presse, soit par les journaux français publiés dans notre province, soit aux Etats-Unis, dans le but de mettre notre population en garde contre ceux qui font métier d'embaucheurs, l'émigration de nos compatriotes pour les Etats-Unis se poursuit toujours avec la plus opiniâtre activité; dans toutes les paroisses, on est atteint de cette véritable épidémie; on croirait trouver des mines d'or en arrivant aux Etats-Unis que l'on ne mettrait pas plus d'empressement à s'y rendre; la vie des champs pour la plupart de nos jeunes gens, n'est qu'un *cauchemar*: il n'en peut-être autrement, quand nous voyons des cultivateurs, possesseurs de magnifiques terres pouvant leur assurer une parfaite aisance, quitter ce précieux héritage de leurs ancêtres et donner par là un triste exemple de leur indifférence pour la culture de la terre; il n'est pas surprenant qu'un si grand nombre de jeunes gens soient portés à les imiter.

Chaque jour, tel que l'écrivait M. J. A. Chicoine, dans le *Pionnier de Sherbrooke*, chaque jour nous assistons à un spectacle navrant pour tout homme ami de son pays: nous voyons nos belles, nos fertiles campagnes abandonnées par leurs habitants qui, méprisant la vie des champs et sa douce indépendance, s'en vont se mettre au service du capitaliste des villes et y grossir le nombre des mercenaires. N'écouterant que l'intérêt du moment, sous le prétexte d'essayer à payer d'anciennes dettes, ou parce la vie de cultivateur les soumet à un trop rude labeur, ils se précipitent vers l'usine et les manufactures, comme si le salaire qu'on y gagne était garanti pour un temps déterminé. On ne songe pas qu'une guerre, une révolution, une nouvelle crise financière peuvent, d'un moment à l'autre, paralyser l'industrie et jeter sur le pavé la classe ouvrière dont on envie le sort apparent.

On ne songe pas que cette émigration si constante vers les Etats-Unis, prépare elle-même les plus terribles conséquences. Ces villes augmentent en population d'une manière démesurée, le bruit des gros salaires attire même les immigrants de tous les côtés de tous pays; il est évident qu'avant longtemps il y aura plus de main-d'œuvre que d'ouvrage à faire. Le nombre des bras offerts étant disproportionné à la demande, le prix du travail devra nécessairement diminuer; de là le malaise, les grèves et les maux qu'ils entraînent....."

Que diront ces milliers de cultivateurs qui se disposent à partir pour les Etats-Unis, dès l'ouverture de la navigation, lorsqu'ils apprendront qu'à Cohoes, Etat de New York, cinq mille de leurs compatriotes sont actuellement sans ouvrage, dont la plupart sont des femmes et de jeunes enfants? C'est un journal publié par l'un de nos compatriotes qui nous apprend cette triste nouvelle. Les grèves provoquées par M. J. A. Chicoine n'ont pas été lentes à se faire sentir, puisque la *Patrie Nouvelle*, numéro du 3 mars courant, nous apprend que 5,000 employés dans les manufactures en subissent les malheureuses conséquences. Cette grève est la plus importante que l'on ait jamais vue dans cette ville manufacturière, et elle ne sera pas la dernière, car les compagnies manufacturières ayant à se faire compétition les unes aux autres pour la vente de leurs produits, profiteront sans doute de l'affluence de la main-d'œuvre pour réduire les salaires, afin de pouvoir maintenir leurs établissements. M. l'écrivain du *Courier de Worcester*, publiée à Worcester, Etat de Massachusetts, rapporte que les nouvelles qu'il reçoit de toutes les parties des Etats-Unis, indiquent que des troubles sérieux sont à la veille d'éclater dans la plupart des grands centres manufacturiers. Ces faits signalés par des journalistes canadiens français qui ont intérêt à ne pas tromper leurs compatriotes, sont bien propres à mettre en garde ceux qui ont intention d'aller aux Etats-Unis pour y chercher de l'ouvrage.

Nous croyons ici nécessaire d'attirer l'attention de nos compatriotes sur la correspondance suivante adressée à la *Minerve*. Cette lettre, écrite par un médecin résidant à Manchester, démontre que parfois on est loin de faire fortune aux Etats-Unis:

Manchester, N. H., mars 1880.

Permettez-moi de vous rapporter le fait suivant et puisse-t-il désabuser les malheureuses victimes de quelques vendeurs de billets de passage.

La semaine dernière je fus appelé à donner mes soins à une pauvre femme que l'on me disait réduite à la dernière extrémité. En entrant dans cette maison, j'aperçus une femme et ses huit enfants couchés par terre et dans un état presque complet d' inanition. Ces malheureux n'avaient eu pour toute nourriture qu'un pain et cela durant quinze jours! Et tout ce temps ils n'avaient eu ni feu, ni lit, et qu'une couverture pour tout partage. Ces gens venaient de cent cinquante milles en bas de Québec, et avaient été obligés de coucher sous un hangar, sur la terre en glace, à la Rivière-du-Loup! Et il ne se passe pas de semaine que nous ne voyons arriver de pauvres dupes qui une fois ici regrettent leur beau Canada et pleurent amèrement la folie qu'ils font de vendre leurs terres pour venir végéter ici et bien souvent être à charge à ceux qui sont à peine plus fortunés qu'eux.

Votre obéissant serviteur;

J. W. D. MACDONALD, M. D.

## CAUSERIE AGRICOLE

## DE LA CULTURE POTAGÈRE.

La culture potagère est cette partie de la production agricole où l'on s'occupe spécialement de la culture des légumes. La potager forme une partie distincte des autres travaux du cultivateur; il forme un tout par lui-même; il a ses plantes à lui, ses engrais particuliers, ses labours, ses autres travaux de préparation, et ses assolements distincts.

Dans le potager, il faut tendre sans cesse à produire beaucoup, sur un espace relativement restreint et que l'on tend toujours à restreindre davantage. Ici, la richesse et la force productive du sol doit suppléer à l'étendue qui fait défaut: pour cela on doit adopter des méthodes toutes particulières de production.

L'utilité du potager est incontestable. Que l'on habite près des grands centres ou que l'on en soit éloigné, le potager est toujours indispensable. Dans le premier cas, on cultive les légumes pour la vente, et dans le deuxième cas on les cultive surtout pour la consommation; mais dans les deux cas, il faut toujours produire ses légumes, et la seule différence existe dans la surface qui leur est consacrée. Près des grands centres les potagers doivent être plus étendus que dans les localités éloignées des villes.

C'est ordinairement à la ménagère qu'incombe cette besogne: le potager est son petit domaine agricole. Seulement le cultivateur est obligé de le lui préparer et exécuter tous les travaux que ne saurait exécuter la ménagère.

Or, dans cette partie de notre culture canadienne il y a beaucoup à améliorer. On pourrait produire en quantité de bons légumes que l'on néglige entièrement. On pourrait même augmenter la production et la bonne qualité de ceux que l'on cultive actuellement, en apportant quelques améliorations dans notre mode de culture.

C'est pour faire connaître ici la manière la plus convenable de cultiver le potager, que nous consacrons de nouveau quelques causeries, traitant sur ce sujet.

*Terres propres au potager.*—Le potager peut venir partout. En effet, on voit des potagers sur tous les terrains: sur les terrains calcaires, argileux, sablonneux, graveleux, schisteux, etc. Mais tous ces sols ne sont pas également faciles à transformer en bon potager.

Si l'on a à sa disposition un terrain riche et bien constitué, ce sera tant mieux, car alors les frais d'aménagement seront moins considérables; il faudra moins dépenser pour l'amélioration de la couche arable, pour sa fumure et sa préparation; on obtiendra de plus des produits abondants et hâtifs.

Si la terre est ingrate, si elle est naturellement stérile, on ne pourra pas former le potager à moins de grandes dépenses; cependant, comme le potager est d'une petite étendue, dans la plupart des cas, on pourrait faire ces dépenses sans beaucoup s'en apercevoir.

Quelque soit le sol que l'on adopte pour l'établissement d'un potager, il est d'absolue nécessité de l'ameublir complètement et de le fumer abondamment à une grande profondeur. Lorsque ces deux

conditions sont remplies, il ne reste plus alors que l'entretien du terrain: ce qui est peu dispendieux.

Dans un sol argileux et humide, il faut détruire la ténacité naturelle de la terre, et en même temps faire disparaître l'humidité surabondante sans l'enlever complètement.

Pour réussir dans ce travail important, il faut presque toujours avoir recours au drainage, puis effectuer des mélanges de matières terreuses, comme de la chaux dans les terrains qui manquent de calcaire, du sable et de la tourbe. Cette dernière substance non-seulement soulève la terre, mais encore augmente sa proportion d'humus et tend à augmenter la chaleur du sol tout en l'empêchant de trop se dessécher. Puis on fait les travaux ordinaires d'une bonne culture dans les mêmes circonstances en donnant de bons labours profonds.

Si l'on veut créer un potager sur une terre sablonneuse et sèche le but de tous les travaux sera d'empêcher la dessiccation du sol, en lui incorporant des substances susceptibles de retenir l'humidité. Pour cela, dès le début de l'établissement du potager on doit fumer abondamment. L'important est de saturer le plus tôt possible ces terres avec des engrais, d'augmenter rapidement la dose d'humus; car c'est cette humus qui retient le plus l'humidité; plus cette humus sera en proportion considérable, plus la production du potager sera abondante. Le départ nécessairement sera coûteux, mais l'entretien sera facile et peu dispendieux.

*Formation du potager.*—La diversité des cultures est un des grands points qui donnent de l'importance au potager.

Comme un grand nombre de plantes de la même famille, fleurissant en même temps, sont susceptibles de s'entreféconder, et détruisent par là les qualités propres à certaines variétés, il faut séparer les plantes le plus possible: pour cela on divise le potager par carré, sur chacun desquels on met des plantes diverses, en veillant à ce que la fécondation mutuelle entre les différentes variétés de mêmes plantes ne puisse avoir lieu.

La meilleure forme pour un potager est la forme carrée, et son étendue doit être proportionnée aux besoins de la ferme ou des marchés. Tout autour de ce carré, le long des clôtures, on doit y placer une allée. Cette allée facilite la surveillance du potager, surtout empêche la destruction des cultures par les insectes qui se logent en plus grand nombre dans les mauvaises herbes qui croissent le long des clôtures. Ces allées doivent être entretenues proprement, afin que les insectes n'y trouvant aucun abri aillent se multiplier ailleurs.

On doit en outre diviser le potager en nombre plus ou moins grand de parties, au moyen d'allées plus ou moins larges, suivant le besoin. Dans le sens de la longueur, vers le milieu du potager, on fait d'abord une de ces allées; puis une seconde semblable à la précédente dans le sens de la largeur, coupant la première à angle droit. Si le potager est assez considérable, on fait quelques autres allées latérales, suivant les exigences de la culture; mais elles doivent être toujours faites à vec symétrie.

Dans les potagers à une certaine étendue, les allées principales doivent avoir au moins quatre à

cinq pieds de largeur, afin que deux personnes puissent y vaquer convenablement et avec facilité. Dans les potagers de moindre étendue on est obligé de diminuer cette largeur, autant pour empêcher la perte d'un terrain trop limité que pour conserver une bonne proportion entre les allées et le sol cultivé.

Après avoir disposé les allées du potager, on procède à la division des carrés. Ces carrés doivent être entourés d'une plate-bande, un peu plus haute que le fond de l'allée et d'une largeur ne dépassant pas deux pieds. Sur le milieu de cette plate-bande on plante des arbres fruitiers de petite taille. En outre, on sème quelques végétaux utiles, tels que gadeliers, groseillers, framboisiers; on y garnit les bords de fraisiers, tym, etc. C'est ordinairement sur une plate-bande que l'on plante les gousses d'ail.

L'intérieur des carrés est ensuite divisé par planches qui doivent avoir environ trois pieds et demi à quatre pieds, et être toutes séparées par une allée peu profonde d'un pied de largeur. Voilà la conformation la plus convenable pour un potager. Toutes les conformations fantaisistes, étoiles, ronds, ovales, etc., demandent beaucoup de temps pour leur confection, et rendent parfois le sol moins productif, car pour que le sol puisse conserver la forme qu'on lui donne, il faut trop tasser la terre, trop la durcir, et dans ce cas les plantes n'y végètent qu'avec difficulté.

**Des clôtures.**— Dans un potager les clôtures n'ont pas seulement pour but de protéger le terrain contre les maraudeurs, ni d'empêcher le passage des animaux; elles ont en outre l'avantage d'arrêter l'action des vents violents et de diminuer la dessiccation du sol. Sous ce rapport, les clôtures hautes et pleines sont préférables aux clôtures basses et à claire-voie. La pierre et la brique forment d'excellentes clôtures; mais elles sont dispendieuses, et pour nous le bois est ce qu'il y a de moins cher.

On fait donc des clôtures en planches que l'on goudronne, que l'on blanchit à la chaux ou que l'on peinture pour augmenter leur durée. Dans quelques localités ravagées par les chenilles et autres insectes rampants, on préfère le goudron à toute autre substance, quoique le goudron donne aux clôtures une apparence sombre. L'odeur qui s'exhale du goudron contribue à la destruction des insectes.

**Des labours.**— La confection des labours, pour un jardin potager, est le point de départ du succès. Ici, on veut produire beaucoup sur la plus petite surface du sol, possible, et l'on emprunte à la profondeur ce qui manque à son étendue. En outre, la plupart des plantes du potager sont à racines pivotantes; un bien petit nombre d'entre elles croissent à la surface; et pour que la végétation des premières soit abondante, il faut que les racines puissent trouver une épaisse couche de terre meuble et riche pour pouvoir s'allonger et se nourrir convenablement; d'un autre côté, comme le potager n'est pas grand et que ses différents carrés sont garnis d'arbres fruitiers, il n'est guère possible d'y introduire la charrue du moins lorsque le potager est complet.

Le labour à la bêche est donc à peu près le seul moyen d'ameublir le sol. Le premier labour donné au potager devait être de l'épaisseur de deux fers de bêche. Cette grande profondeur pourra, peut-être paraître

trop forte, car nous sommes peu habitués à faire des labours bien profonds, et malheureusement en agissant ainsi on n'utilise pas la force productive du sol.

Nous avons fait connaître, à plusieurs reprises, dans la *Gazette des Campagnes*, les avantages que procure un labour profond pour la grande culture; ces avantages sont les mêmes pour le jardin potager; une augmentation notable dans les produits est la conséquence immédiate d'un labour profond.

Dans le labour à la bêche, il faut que la tranche de terre soit complètement retournée, et les labours par lesquels l'on se contente seulement de déplacer la tranche sont insuffisants et même très mauvais.

Après qu'un sol a produit une récolte la surface est toujours plus riche que les couches intérieures, et le labour doit ramener cette couche plus riche à la portée des plantes.

Dans certains sols, on remplace la bêche par une fourche à larges dents. Pour les raisons que nous venons de donner, ce dernier instrument n'est pas aussi bon que la bêche; quoique la fourche travaille plus vite, il est préférable d'employer la bêche.

Dans un potager, le fumier doit toujours se donner l'automne, afin que les façons subséquentes que la terre recevra, mélangent le plus complètement possible l'engrais avec toute la couche cultivable.

Le labour de défoncement doit aussi se faire à l'automne. Il se fait par larges tranches que l'on ne brise pas et qu'on laisse exposées aux influences atmosphériques de l'hiver. Le printemps suivant on donne un second labour ordinaire, par petites tranches que le bêcheur brise autant que possible avec le taillant ou le dos de sa bêche. On termine l'ameublissement en brisant les mottes au moyen d'un râteau; en même temps on enlève toutes les pierres et les mauvaises herbes que le râteau ramène à la surface du sol; puis on laisse reposer la terre pendant une semaine environ avant de semer. (A suivre.)

#### Nourriture économique pour le bétail.

Voici une excellente nourriture pour les animaux à l'étable pendant l'hiver:  $\frac{1}{2}$  de foin,  $\frac{1}{4}$  de paille de blé hachée,  $\frac{1}{4}$  de menue paille de seigle ou d'avoine,  $\frac{1}{4}$  de betteraves sortant du coupe-racines; on ajoute un peu de sel, quelques pintes de gros son de blé; et, au besoin, on laisse fermenter pendant 24, 36 ou 48 heures. Les vaches, très-friandes de cette alimentation, recherchent ce qui leur convient le mieux et jettent souvent le reste par terre. Pour obvier à cet inconvénient, on pose sur l'auge ou sur la crèche une échelle de la largeur de la mangeoire, avec des échelons distant de dix pouces. Le bétail se trouve dans la nécessité de passer la tête entre les échelons, et l'on ne perd plus rien. Cette échelle, fixée au mur par des colliers en bois, peut se relever à volonté, pour donner le mélange; puis on l'abaisse, et par conséquent il est bien facile de l'enlever lorsqu'elle n'est plus utile, à l'époque où les bêtes retournent au pâturage.

#### Toile cirée à l'usage des couches chaudes.

Pour obtenir des primeurs de melons, tomates, etc., M. l'écrivain du *Fruit Recorder* recommande l'usage de toile cirée que l'on adapte aux boîtes de toutes grandeurs, suivant le besoin. Des petites boîtes,

grossièrement faites, de la grandeur et de la hauteur voulues, couvertes avec une bonne toile cirée, et placées sur les buttes dans lesquelles ont été semés des graines de melon, tomate, et autres graines, peuvent être très avantageuses jusqu'à ce que le temps des gelées soit passé; on peut après cela enlever ces boîtes et les tenir en réserve pour l'année suivante.

Prenez du coton blanc, d'un tissu serré, étendez-le fortement sur un cadre pouvant convenir à la longueur et la largeur du coton que vous désirez cirer; prenez deux onces d'eau de chaux, quatre onces d'huile de lin, une once de blanc d'œufs séparément, deux onces de jaune d'œufs; mêlez l'eau de chaux et l'huile de lin que vous ferez chauffer à un feu léger, battez les œufs séparément puis ajoutez les à l'eau de chaux et l'huile de lin. Répandez ce mélange, au moyen d'un pinceau, sur votre toile ou coton, en ajoutant autant de couches qu'il en faudra pour la rendre imperméable à l'eau.

Par l'emploi de ce coton ciré on obtient les résultats suivants que l'on ne peut obtenir par l'usage des chassiss :

10. Le coût n'est que d'un quart de ce qu'il faudrait déboursor par l'usage des chassiss.

20. Les réparations à faire à ce genre de couverture sont facilement exécutées et peu coûteuses.

30. Ces couvertures sont légères; n'exigent pas d'arrosage. Quelque soit l'ardeur du soleil, les plants ne sont jamais abattus ou fanés, et leur végétation n'est point interrompue; leurs tiges ne cherchent pas à monter, ne s'étioilent pas, comme sous le verre, et cependant il y a abondance de lumière.

40. La chaleur qui s'échappe du fond de la couche est égale et tempérée, ce qui est d'un grand avantage pour les plants. La vapeur qui s'échappe du fumier et de la terre est condensée par l'air froid passant au dessus de la surface du coton ciré, et par conséquent les plants ne requièrent pas un arrosage aussi fréquent.

Si le cadre sur lequel vous préparez votre coton est très-large, il faut avoir la précaution d'y mettre des barres de traverse afin de bien supporter le coton qui doit être étendu solidement sur le cadre.

Cette espèce d'ombrage est ce qui convient le mieux pour les graines de fleurs dont on désire obtenir la végétation en temps convenable.

#### Règles à suivre pour la fabrication du sucre d'érable.

Ceux qui s'occupent de la fabrication du sucre d'érable, liront sans doute avec intérêt les conseils que M. Octave Cuisset vient de publier dans le *Journal d'Agriculture* :

10. Ne faites jamais usage de gouttières qui ont goût de sucr ou qui sont exposées à le prendre.

20. N'employez jamais une personne inexpérimentée pour opérer l'entaillage de vos arbres; vos intérêts l'exigent.

30. Si vous voulez obtenir la plus grande quantité d'eau possible, il faut percer à environ un pouce de profondeur, non compris l'écorce, et mettre deux gouttières par arbres de taille ordinaire, et quatre pour les arbres très forts, dont deux chaque côté, n'employant dans les deux cas que deux chaudières ou seaux.

40. Ne posez jamais vos chaudières sur le sol ou sur la neige, mais penchez les à la gouttière, de manière que le vent ne puisse disperser l'eau qui coule. Ne faites jamais usage de clous.

50. Echaudez toujours vos chaudrons (ou seaux) avant de vous en servir.

60. Si vous employez des seaux en bois, peignez-les en dedans et en dehors; cette précaution les empêchera de s'imprégner de sève, ce qui amènerait une acidité contraire au sucre. D'ailleurs cette peinture ne peut occasionner aucun dommage.

70. Il est avantageux de couvrir les seaux pour éviter qu'il y tombe de la pluie, de la neige, des insectes, des feuilles, etc., toutes choses qui augmentent les difficultés du travail et sont nuisibles à la couleur et au bon goût du sucre.

80. L'eau doit être évaporée aussitôt que possible, car elle est exposée à s'altérer dès qu'elle est sortie de l'arbre et qu'elle se trouve en contact avec l'air.

90. La disposition la plus convenable pour l'évaporation est une chaudière à fond plat, divisée transversalement par des cloisons qui servent à contrarier la circulation des jus. Ces cloisons laissent alternativement un passage pour le courant de l'eau qui arrive du côté du foyer et sort du côté opposé à l'état de sirop concentré.

100. Il est de rigueur d'avoir du bois sec, et une bonne bâtisse.

110. Pour collecter avantageusement le jus, on se sert d'un tonneau fixé sur un traîneau approprié. Les chemins sont tenus en bon ordre dans le bois pendant l'hiver afin de faciliter le travail au printemps.

#### Choses et autres.

*Moyen d'obtenir un bouquet de verdure présentant un bel effet dans un chassiss.*—Nous lisons ce qui suit dans l'*American Cultivator*: Plusieurs amateurs de fleurs savent, mais d'autres l'ignorent, qu'on peut obtenir un bouquet de plantes variées dans un chassiss, en faisant tremper dans de l'eau chaude une éponge jusqu'à ce qu'elle soit bien chargée d'eau. Après avoir époncé cette éponge de moitié de l'eau qu'elle contenait, placez dans les pores de cette éponge des graines de mil, de trèfle rouge, d'avoine et autres graines. Suspendez alors cette éponge dans un chassiss où le soleil paraît une partie de la journée, et arrosez légèrement chaque matin pendant une semaine. Les feuilles apparaîtront bientôt, et après quelque temps cette éponge présentera une masse de verdure d'une belle apparence. Si l'on arrose régulièrement, le trèfle ne tardera pas à fleurir et ajoutera à la beauté du bouquet.

*Arbres mousseux.*—Un correspondant du *Rural Messenger* indique le moyen suivant pour faire disparaître la mousse des arbres: Faites chauffer à feu ardent une once de soda à laver dans un pot de fer, puis pulvérissez et ajoutez à un gallon d'eau. Lorsque cette eau mélangée ainsi au soda est chaude lavez le tronc de l'arbre. Après une seule application, la mousse et toutes les autres saletés disparaîtront du tronc de l'arbre qui aura ainsi une écorce lisse.

—Le Nord nous apprend qu'un frère de M. l'abbé Ancé, de Montréal, est arrivé de la Lorraine, avec ses deux gendres M. M. André et Bonhôte et leurs familles dans le cours de l'été dernier, et qu'ils se sont établis à Sainte-Lucie de Doncaster, sur une grande propriété appartenant à M. l'abbé Ancé. Arrivés au Canada avec un avoir considérable, ces messieurs ont fait exécuter des travaux importants à Sainte-Lucie. Ils y possèdent actuellement un moulin à farine et un moulin à scie ainsi que tous les bâtiments nécessaires pour l'exploitation d'une ferme sur un grand pied. De plus ils se proposent de tenter la culture de la vigne à Sainte-Lucie et ils paraissent confiants dans la réussite de cette entreprise. La partie de la Lorraine où ils habitaient se trouvant aux pieds des Vosges, est, paraît-il, aussi froide que le Canada.

#### RECETTES

##### Moyen de préparer les jambons.

Le point le plus important est de s'assurer de la bonne qualité du sel: prenez pour cela un gobelet en cristal dans lequel vous versez de l'eau très claire; ajoutez une cuillerée de sel, et brassez. Si l'eau devient blanche, il y a nécessairement de la chaux dans le sel, et vous ne devez pas en faire usage. Le sel convenable au jambon doit laisser l'eau claire jusqu'au fond du gobelet, sans qu'il y ait aucune saleté.

Pour préparer le jambon, avant que de le fumer, prenez six livres de sel, une livre de bon sucre, deux onces de salpêtre,





# CONTRATS DES MALLES

DES SOUMISSIONS, adressés au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI,

**VENDREDI, LE 19 MARS 1880**

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er JUILLET 1880.

- CACOUNA et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine ;
- CRAIG'S ROAD STATION et LEEDS, trois fois par semaine ;
- GREEN RIVER et ST. ANTONIN, trois fois par semaine ;
- GREEN RIVER et ST. MODESTE, trois fois par semaine ;
- LAC BEAUPORT et QUEBEC, deux fois par semaine ;
- LAUZON et LEVIS, douze fois par semaine ;
- LAVAL et QUEBEC, trois fois par semaine ;
- LEEDS et WEST BROUGHTON, trois fois par semaine ;
- LA STATION DE LISLET et ST. CYRILLE, deux fois par semaine ;
- ST. ANSELME et STE. CLAIRE, sept fois par semaine ;
- ST. ELZEAR et ST. SYLVESTRE EAST, une fois par semaine ;
- ST. SAMUEL DE GAYHURST et VALLETORT, une fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de soumissions peuvent être obtenus aux Bureaux intermédiaires.

W. G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 4 février 1880.

## Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, Ste. Anne de la Pocatière.

Ayant été nommé agent pour le Purdy's Recorder and Collage Gardener, ceux qui désirent y souscrire pourront nous faire par venir \$1. pour le prix d'abonnement.

FIRMIN H. PROULX.

16 pages valables  
 INFORMATION  
 FREE on application  
 SMALL FRUITS  
 AS ALSO FREE A  
 SPECIMEN COPY OF  
 PURDYS FRUIT RECORDER  
 THE BEST PAPER PUBLISHED ON  
 FRUITS AND FLOWERS  
 16 PAGES MONTHLY \$1.00  
 LIBRARY ADDRESS  
 A.M. PURDY  
 PALMYRA N.Y.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de 100 milles à l'ouest de la Rivière-Rouge, seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI, LUNDI, le 29 MARS prochain.

La section s'étendra de la fin du 48ème contrat, près de la frontière ouest de Manitoba, à un point sur le côté ouest de la vallée de Bird-Tail-Creek.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui, avec toutes autres informations nécessaires, peuvent être obtenues aux bureaux de l'Ingénieur du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa et Winnipeg, le et après le 1er Mars prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux.

Ottawa, 11 février 1880.

26 Février 1880.



# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

## Soumission pour Matériel Roulant.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour fourniture d'un MATERIEL ROULANT devant être livré sur le Chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant les quatre années à venir. On devra livrer chaque année les objets suivants ou à peu près, savoir : —

- 20 Engins Locomotives.
- 16 Chars de première classe (dont une partie en traverse).
- 20 Chars de seconde classe (dont une partie en traverse).
- 3 Chars Express et à Bagage.
- 3 Chars Poste et à Fumer.
- 240 Chars Boite à Fret.
- 100 Chars à Plateformes.
- 2 Charrues à Ailes.
- 2 Charrues à Neige.
- 2 Flangers.
- 4 Chars à Mains.

Le tout devant être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré au Chemin de fer du Pacifique Canadien au Fort William ou dans la Province du Manitoba.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifications, au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15e JOUR DE MARS prochain.

Les soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à MIDI, le PREMIER JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux.

Ottawa, le 17 février 1880.

19 Février 1880.

**PRIERE A BONNE ABONNÉ DE PAYER AU PLUS TOT.**